



Paiement de la taxe d'habitation malgré mon exonération

Par **encorpsmoi**, le **18/10/2014** à **23:33**

Bonjour,

Je suis depuis plusieurs années exonéré de la taxe d'habitation car je touche l'Allocation Adulte Handicapé.

Du 1er octobre 2013 au 30 juin 2014 j'ai hébergé à titre gratuit un ami sans que ma situation change.

Aujourd'hui, les impôts me font payer la taxe d'habitation. Je suis surpris et je ne comprends pas pourquoi.

Est-ce légal et normal?

Merci de me répondre.

Par **moisse**, le **19/10/2014** à **10:46**

Bonjour,

C'est légal et normal, car le fisc considère une vie à 2 et consolide les revenus, lesquels dépassent le plafond d'exonération (16311 euro comme revenu fiscal de référence).

Dès lors les conditions d'exonération de la TH ne sont plus remplies, car la condition d'attributaire de l'AAH est nécessaire mais pas suffisante pour bénéficier de l'exonération.

Par **encorpsmoi**, le **19/10/2014** à **14:22**

Merci beaucoup moisse de votre réponse.

Amicalement